

Cahors, le 22 juillet 2021

*Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et
du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2015-59 du 30 mars 2015*

LOT AMONT

**Section de voie : LUZECH – LARNAGOL
BIEF DE SAINT CIRQ LAPOPIE**

DDT46 / 2021 / n° 13

Travaux.

**LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU LOT
chargé de la police de la navigation**

**INFORME
[TOUS LES USAGERS DE LA RIVIÈRE]**

**DE L'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE D'ÉNÉDIS A COMPTER
D'AUJOURD'HUI 14H00 POUR LA POSE D'UN CÂBLE ÉLECTRIQUE
EN TRAVERSÉE DE LA RIVIÈRE
SUR LES COMMUNES DE TOUR DE FAURE ET DE SAINT-CIRQ-LAPOPIE**

**UNE EMBARCACTION DES POMPIERS SERA PRÉSENTE SUR L'EAU AU LIEU DE
L'INTERVENTION AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES AGENTS EN INTERVENTION
POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES POMPIERS POURRONT ÉGALEMENT DÉCIDER
DE STOPPER LA NAVIGATION DES BATEAUX EN PASSAGE**

**DEMANDE
[à tous les usagers]**

**DE RESPECTER LES CONSIGNES QUE POURRAIENT PRODIGUER LES
POMPIERS PRÉSENTS SUR LE SITE DE L'INTERVENTION**

**DEMANDE AUX LOUEURS DE BATEAUX
D'INFORMER LEUR CLIENTÈLE DU CONTENU DU PRÉSENT
AVIS À LA BATELLERIE**

En cas de besoin, les services à contacter sont les suivants :

- **Service navigation du Conseil Départemental du Lot :**
le numéro d'astreinte est affiché aux écluses,
- **Direction Départementale des Territoires du Lot**
Service Eau, Forêt Environnement
Police de la navigation
Tel : 05 65 23 60 60

SIGNATURE

Adjointe Chef d'Unité
Police de l'Eau, DRE et Navigation


Christine DEBONS

Date limite de l'avis à la batellerie : Jusqu'à la fin des travaux